

Verre

Le verre est à déposer dans la borne la plus proche de chez vous.



Déposez **en vrac**, dans la borne, les bouteilles sans bouchon, les pots sans couvercle.

Les articles suivants sont refusés :

- les couvercles, bouchons, capsules,
- la vaisselle,
- les miroirs, les vitres
- les ampoules,
- les vases

Liens utiles

[Consulter le guide du tri](#)